

AVIS CESEC N°2018-87¹

Relatif à

L'affectation des crédits dédiés à la recherche, relatifs au projet "La planète revisitée - Corse" du Muséum Nationale d'Histoire Naturelle

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine 07 décembre par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur *l'affectation des crédits dédiés à la recherche, relatifs au projet "La planète revisitée - Corse" du Muséum Nationale d'Histoire Naturelle* ;

Après avis entendu, Madame Josépha GIACOMETTI, Conseillère Exécutive en charge de la culture, Monsieur Jean-François CUBELLS Directeur Général Adjoint en charge de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la langue corse ;

Sur rapport de Madame Hélène DUBREUIL-VECCHI pour la commission « éducation, formation, jeunesse » ;

**Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse,
Réuni en séance plénière le 19 décembre à Ajaccio,**

Prononce l'avis suivant

Depuis plusieurs années, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) développe un grand programme d'exploration de la nature intitulé « La Planète Revisitée ». Ce programme ambitionne de créer des connaissances nouvelles sur les groupes « négligés » de la biodiversité, en particulier les invertébrés terrestres et marins, les lichens, les bryophytes et les algues.

Après Santo (Archipel du Vanuatu) en 2006, le Mozambique-Madagascar en 2009-2010, la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2012-2013, la Guyane en 2014-2015 et Nouvelle-Calédonie en 2016-201, le MNHN a souhaité travailler sur le bassin Méditerranée dont la Corse.

¹ Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention : 2)

Les missions principales avancées sont :

- De compléter et réactualiser les collections d'histoire naturelle de faune (invertébrés marins et terrestres) et de flore (algale et ponctuellement lichens et bryophytes) pour les groupes les plus variés et les moins connus en Corse, notamment en associant des échantillons ADN et des photos des organismes in vivo ;
- D'établir un état de référence pour la Corse sur quelques localités choisies et pour une variété la plus large possible d'habitats terrestres et marins, notamment dans des sites protégés ou pouvant bénéficier d'une future protection (création de réserves, plan de gestion) ;
- De valoriser un effort d'échantillonnage mettant en œuvre des méthodes de capture variées pour capter l'essentiel des espèces d'un habitat naturel.

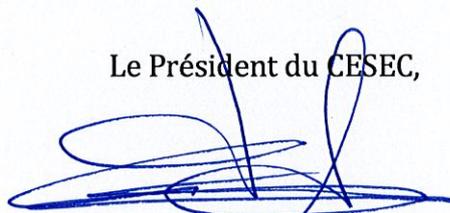
Il est proposé dans le cadre de ces prérogatives :

- **D'approuver** le présent rapport « La Planète revisitée-Corse » ;
- **D'approuver** l'affectation de 463 263€ au profit du Muséum National d'Histoire Naturelle pour la réalisation du projet « La Planète Revisitée - Corse » ;
- **D'approuver** la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2019 - 2021 « La Planète Revisitée - Corse » ;
- **D'autoriser** le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les différentes pièces réglementaires (convention d'engagement, convention attributive de subvention, convention d'application, avenant...) relatives à la mise en œuvre de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens précitée.

Le CESEC émet un avis favorable en ce qui concerne l'affectation de crédits dédiés à la recherche relatifs au projet « La Planète revisitée-Corse » du Muséum d'Histoire Naturelle.

Il serait judicieux que les livrables puissent être utilisés et valorisés par les acteurs scientifiques et gestionnaires de Corse et qu'ils puissent être clairement identifiés au sein de la convention.

Le Président du CESEC,



Paul SCAGLIA